

DECISION n° 2026-019

Portant sur la signature du marché n° 2026-002 :
« Audit, conseil et assistance à la passation des marchés d'assurance »
Avec la Société AFC CONSULTANTS
Pour un montant de 3 300,00 € HT soit 3 960,00 € TTC

Le Maire de la Commune de Lambesc.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2122-22, L.2122-23 ;

VU le Code de la Commande Publique ;

VU la délibération n° 2022-017 du 23 février 2022 portant délégation à Monsieur le Maire de certaines attributions du Conseil Municipal en application de l'article L.2122-22 du CGCT ;

VU l'avis favorable émis par le service juridique de la collectivité en date du 28 janvier 2026 ;

CONSIDERANT la nécessité pour la Commune de signer le contrat n° 2026-002 : « Audit, conseil et assistance à la passation des marchés publics d'assurance » avec la Société AFC CONSULTANTS ;

DECIDE

En exécution des pouvoirs susvisés,

Article 1.- De conclure le marché n° 2026-002 : « Audit, conseil et assistance à la passation des marchés publics d'assurance » avec la Société AFC CONSULTANTS sise « Le Consorde » – 345 Rue Pierre Seghers – 84000 Avignon ;

La durée du marché est de 12 mois.

Article 2.- Le montant du marché est de :

- 3 300,00 € HT soit 3 960,00 € TTC

Article 3.- La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication. Le requérant peut former son recours soit par voie postale au greffe de la juridiction, soit par voie électronique, par le biais de l'application « Télérecours citoyen » accessible depuis le site internet www.telerecours.fr. Dans ce délai, il peut être présenté un recours administratif auprès de la commune, prorogeant le délai de recours contentieux.

Article 4.- La Direction Générale des Services de la ville de Lambesc est chargée de l'exécution de la présente décision dont ampliation sera adressée à

- Monsieur le Sous-Préfet
- Monsieur le Receveur Municipal

Fait à Lambesc, le 28 janvier 2026



Bernard RAMOND

Maire de Lambesc

Conseiller métropolitain de la Métropole Aix-Marseille-Provence



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Ville de Lambesc - 6, Boulevard de la République - 13410 Lambesc

Tél. 04 42 17 00 50 - www.lambesc.fr